

# GREAT-WEST LIFECO INC.

## AVIS AUX ACTIONNAIRES DE GREAT-WEST LIFECO INC. SUR LA PROCÉDURE DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS POUR L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE 2022

Vous recevez le présent avis parce que vous êtes un actionnaire de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco », « nous » et « notre ») en date du 10 mars 2022. Nous avons recours à la procédure de notification et d'accès pour remettre notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2022 (la « circulaire ») et notre rapport annuel de 2021 (le « rapport annuel ») aux actionnaires en prévision de notre assemblée annuelle et extraordinaire du 5 mai 2022 (l'« assemblée »). En procédant ainsi, nous vous donnons accès à la circulaire et au rapport annuel par voie électronique plutôt que de vous les envoyer par la poste – cette méthode est plus bénéfique pour l'environnement et plus rentable, car elle réduit l'énorme quantité de papier qui servait auparavant à imprimer la circulaire et le rapport annuel ainsi que les frais d'impression et de mise à la poste. Le formulaire de procuration ou d'instructions de vote qui accompagne le présent avis vous explique comment vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

**Quand :** Le jeudi 5 mai 2022 à 10 h (heure du Centre) / 11 h (heure de l'Est)

**Où :** 100, Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) et par Internet au [web.lumiagm/254533809](http://web.lumiagm/254533809)

Nous prévoyons actuellement de tenir notre réunion à la fois par Internet et en présentiel. Toutefois, nous pourrions décider de la tenir uniquement par Internet cette année encore afin de préserver la santé et la sécurité de tous et de toutes, et de nous conformer aux protocoles des autorités gouvernementales et de santé publique en matière de COVID-19. Consultez notre site Web pour obtenir des instructions à jour sur la façon de participer à notre assemblée à l'adresse suivante : [greatwestlifeco.com/fr/qui-sommes-nous/gouvernance-d-entreprise/assemblee-annuelle.html](http://greatwestlifeco.com/fr/qui-sommes-nous/gouvernance-d-entreprise/assemblee-annuelle.html). Vous pouvez participer à l'assemblée virtuellement et fournir des instructions de vote à l'avance.

### Ordre du jour de l'assemblée :

- (1) recevoir les états financiers et le rapport de l'auditeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- (2) adopter la résolution spéciale modifiant nos statuts constitutifs en vue de ramener le nombre d'administrateurs de 19 à 18;
- (3) élire les administrateurs;
- (4) nommer les auditeurs;
- (5) voter à l'égard de la résolution consultative portant sur notre démarche en matière de rémunération des hauts dirigeants;
- (6) régler les autres questions dûment soumises à l'assemblée.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des questions énumérées ci-dessus, veuillez vous reporter à la circulaire, plus particulièrement aux rubriques intitulées « Approuver les modifications de nos statuts », « Élire les administrateurs », « Nommer les auditeurs » et « Voter à l'égard de notre démarche en matière de rémunération des hauts dirigeants ».

### Comment consulter les documents par voie électronique

Vous pouvez consulter la circulaire et le rapport annuel par voie électronique sur notre site Web à l'adresse [greatwestlifeco.com](http://greatwestlifeco.com) ainsi qu'à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com). Ces documents seront accessibles pendant la période d'un an suivant la date à laquelle la circulaire est affichée sur notre site Web.

### **Comment obtenir un exemplaire imprimé des documents – avant l’assemblée**

Vous pouvez obtenir un exemplaire imprimé de la circulaire et du rapport annuel sans frais en communiquant avec Services aux investisseurs Computershare inc. (« Computershare ») au 1 866 962-0498 (ou au 514 982-8716 si vous appelez de l’extérieur du Canada ou des États-Unis).

Si vous en faites la demande avant la date de l’assemblée, un exemplaire imprimé de la circulaire et du rapport annuel vous sera envoyé dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. **Pour recevoir ces documents avant la date limite à laquelle les instructions de vote doivent être données, assurez-vous que votre demande parvienne à Computershare au plus tard le 18 avril 2022 à 17 heures (heure de l’Est).** Il se peut que vous deviez envoyer votre demande plus tôt selon l’endroit où vous vous trouvez. Aucun autre formulaire de procuration ou d’instructions de vote ne vous sera envoyé; veuillez donc conserver celui qui accompagne le présent avis.

### **Comment obtenir un exemplaire imprimé des documents – à l’assemblée ou par la suite**

Si vous en faites la demande à la date de l’assemblée, ou par la suite, mais à l’intérieur de la période d’un an suivant le dépôt de la circulaire, un exemplaire imprimé de la circulaire et du rapport annuel vous sera envoyé dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande. Vous pouvez obtenir un exemplaire imprimé de ces documents sans frais en communiquant avec nous par téléphone, au 1 888 873-8813 (sans frais si vous appelez du Canada et des États-Unis) ou au 204 946-4388 (si vous appelez d’un autre pays), ou par courriel, à l’adresse [corporate.secretary@canadalife.com](mailto:corporate.secretary@canadalife.com).

### **Comment exercer les droits de vote rattachés à vos actions**

Si vous ne prévoyez pas assister à l’assemblée virtuelle, veuillez vous reporter aux instructions qui figurent dans le formulaire de procuration ou d’instructions de vote ci-joint pour savoir comment et quand voter. Vous pouvez donner vos instructions de vote au moyen de l’une des méthodes indiquées dans ce formulaire, y compris les méthodes suivantes :

Veuillez vous reporter aux instructions qui figurent dans le formulaire d’instructions de vote ci-joint pour savoir comment et quand voter, y compris comment assister et voter à l’assemblée. Vous pouvez voter par Internet, par téléphone ou par la poste. **Pour savoir comment utiliser ces méthodes, veuillez vous reporter aux instructions qui figurent dans le formulaire d’instructions de vote ci-joint.**

Votre formulaire de procuration ou d’instructions de vote ne pourra être utilisé à l’assemblée que si, une fois rempli, il parvient à Computershare au plus tard **le 3 mai 2022 à 11 heures (heure de l’Est)** ou au plus tard 48 heures avant la reprise de l’assemblée en cas d’ajournement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le vote par procuration, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « *Voter par procuration* » de la circulaire.

**Nous rappelons aux actionnaires de lire la circulaire avant de voter.**

### **Demandes de renseignements**

Pour obtenir des renseignements sur la procédure de notification et d’accès, vous pouvez communiquer avec Computershare au 1 866 964-0492 (sans frais si vous appelez du Canada et des États-Unis) ou au 514 982-8714 (si vous appelez d’un autre pays).